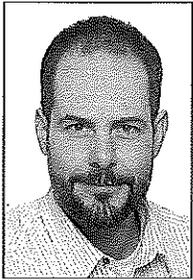




CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Circonscription

1453, rue Beaubien Est
Bureau 208
Montréal (Québec)
H2G 3C6
Tél. : 514 729-5342
Télec. : 514 729-5875



*Alexandre
Boulerice*

Député
Rosemont—
La Petite-Patrie

Alexandre.Boulerice@
parl.gc.ca
boulerice.org

Ottawa

Pièce 1030
Édifice La Promenade
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : 613 992-0423
Télec. : 613 992-0878

L'honorable Steven Guilbeault
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

L'honorable Omar Alghabra
Ministre des Transports

Le 15 novembre 2021

Objet : Protection du Technoparc de Montréal

Chers ministres Guilbeault et Alghabra,

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part d'un dossier montréalais qui me tient à cœur concernant la protection des espaces naturels autour de l'aéroport : le Technoparc de Montréal. Un vaste terrain de 215 hectares. Des prés, forêts et milieux humides qui composent des milieux naturels au nord de l'Aéroport PET/YUL. La contiguïté et la non-fragmentation attirent une biodiversité fort impressionnante et unique dans la région.

Plusieurs menaces pèsent sur le « deuxième poumon » de Montréal. Le développement de l'ouest de l'île de Montréal, entre autres la construction du REM, a déjà provoqué des dérangements et perturbations majeurs du territoire. L'assèchement de milieux humides, et d'autres projets de constructions, mettent en danger un champ, lieu de vie des papillons monarque, une espèce en voie de disparition, en plus des 213 espèces d'oiseaux répertoriés dans cet espace vert.

Le gouvernement fédéral est propriétaire d'une partie de ces terres, qui sont actuellement prêtées à l'aéroport de Montréal. Il a donc un rôle incontournable à jouer pour en assurer la protection. La ville de Montréal a déjà exprimé son intention de protéger les zones sensibles du Technoparc sous sa juridiction. Je demande aujourd'hui à votre gouvernement de faire de même.

Il reste tellement peu de ces espaces naturels qui sont névralgiques, non seulement pour la biodiversité, mais pour notre lutte collective aux changements climatiques. Votre gouvernement s'est engagé à protéger 30% du territoire terrestre canadien d'ici 2030. Et comme vous le savez, ces espaces protégés doivent être ceux qui sont les plus menacés et les plus riches en biodiversité. Trouver de tels espaces dans la zone sud du pays est difficile, encore plus en territoire urbain. Le Technoparc est un de ces rares terrains et il devrait être protégé.





CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Le gouvernement canadien est aussi le gardien de la terre, ce qui appelle la responsabilité de maintenir les quelques espaces naturels qu'il reste. Les Québécois et les Québécoises demandent à leurs élus de prendre des actions concrètes pour assurer la protection des milieux naturels du Technoparc de Montréal et les terres fédérales adjacentes.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de ma haute considération.

Circonscription

1453, rue Beaubien Est
Bureau 208
Montréal (Québec)
H2G 3C6
Tél. : 514 729-5342
Télec. : 514 729-5875

Alexandre Boulerice
Député de Rosemont—La Petite-Patrie
Chef adjoint du NPD



*Alexandre
Boulerice*

Député
Rosemont—
La Petite-Patrie

Alexandre.Boulerice@
parl.gc.ca
boulerice.org

Ottawa

Pièce 1030
Édifice La Promenade
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : 613 992-0423
Télec. : 613 992-0878

